

Accompagnement à la structuration d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale dans le cadre du programme « Territoire Zéro Déchet Zéro gaspillage »



Une démarche territoriale

Pour contribuer à l'émergence d'un modèle économique et social intégrant la transition écologique des territoires, la promotion de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle et territoriale sur son périmètre d'action, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan, labellisée "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" en 2015, a souhaité s'engager dans une démarche opérationnelle de mise en relation des acteurs locaux dont l'objectif est de poser les fondements d'une dynamique pérenne de collaboration en termes de synergies des flux et de mutualisations des services.

Qu'est-ce que l'Écologie Industrielle et Territoriale ?

A la fois, composante territorialisée et pilier de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale recouvre les démarches collectives volontaires menées par les acteurs d'un territoire en vue d'économiser les ressources ou d'en améliorer la productivité.

L'EIT peut se décliner selon deux modalités :

1 Les synergies de substitution qui portent sur la valorisation et l'échange de matières et d'énergies entre entités (récupération de chaleur, valorisation de déchets par méthanisation, réutilisation des eaux usées, échanges de produits chimiques...);

2 Les synergies de mutualisation qui reposent sur des approvisionnements communs (matières premières, produits finis et semi-finis), des services communs (collecte mutualisée de déchets, cantines ou crèches interentreprises...) et des partages d'équipements ou de ressources

Principaux objectifs opérationnels du programme

- ◆ **Identifier les potentiels** d'échanges et de synergies entre les entreprises du territoire ;
- ◆ **Proposer des actions** pour atteindre les objectifs de réduction des déchets définis dans le programme ZDZG ;
- ◆ **Limiter le gaspillage** des matières et la consommation de ressources naturelles non renouvelables ;
- ◆ **Accroître la compétitivité** des entreprises du territoire en garantissant une meilleure protection de l'environnement ;
- ◆ **Mobiliser et accompagner les entreprises** du territoire pour décliner des actions d'économie circulaire ;
- ◆ **Redynamiser le territoire** par une coopération entre les acteurs locaux ;
- ◆ **Travailler avec différents partenaires** (chargés de développement économique, partenaires associatifs associés, CCI, CMA...)

Organisation générale de la démarche

La démarche concerne l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan en s'appuyant, notamment, sur les 10 zones d'activités des communes de Kervignac, Plouhinec, Nostang et Merlevenez. Les acteurs ciblés sont aussi bien les entreprises (quelque soient leurs tailles et leurs effectifs) que les associations domiciliées localement.

La CCBBO s'est associée à l'ADEME, aux Chambres consulaires (CCI, CMA et CA du

Morbihan), au Syndicat ostréicole de la Ria d'Étel et à la Région Bretagne. Elle est accompagnée par deux bureaux d'études (AMO), AD FINE (12) et Echelles et Territoires (31).



La gouvernance est assurée par un Comité technique qui suit et oriente les actions menées ou potentielles (Élue en charge des questions environnementales, la Directrice Générale des services, les techniciens du service environnement et toutes les personnes ressources susceptibles d'apporter un regard opportun à chaque étape) et un Comité de Pilotage qui valide les étapes et se fait relais de la démarche (membres du COTECH auquel s'ajoutent des élus de la CCBBO, un représentant du service emploi, un représentant de l'ADEME, de la Région et des Chambres consulaires).



La démarche a débuté en mars 2017 et se terminera en mars 2019

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE				
Etape 1 : Cadrage du projet (mars- avril 2017)	Etape 2 : Rencontrer, sensibiliser et informer les acteurs du territoire (mai- juillet 2017)	Etape 3 : Identifier des synergies / mutualisations potentielles via des ateliers (juillet 2017-janvier 2018)	Etape 4 : Programme de la démarche d'écologie industrielle et territoriale (janvier-octobre 2018)	Etape 5 : Elaboration d'un document de présentation "projet d'écologie industrielle et territoriale" (novembre - mars 2019)
1 - Contexte, objectifs, identification des acteurs et des potentiels 2 - Repérage des opportunités 3 - Définition du périmètre de l'étude et des besoins du porteur de projet 4 - Constitution d'une base de données des acteurs socio-économiques locaux 5 - Analyse "Atouts - Forces - Opportunités - Menaces" (AFOM) du territoire au regard des objectifs du projet	1 - Communication auprès des acteurs ciblés 2 - Organisation et animation d'une première réunion plénière d'information avec les relais locaux 3 - Ateliers de travail de détection de flux prioritaires 4 - Premier classement des potentielles synergies et mutualisation à envisager	1 - Préparation des ateliers et groupes de travail 2 - Visite des entreprises et mobilisation des acteurs multisectoriels 3 - Identification des mutualisations via des ateliers 4 - Identification des synergies de flux (entretiens panel entreprises) 5 - Cartographie 6 - Hiérarchisation des synergies émergentes	1 - Cartographie des synergies retenues et des flux pondérés 2 - Hiérarchisation des boucles d'échanges 3 - Les actions nécessaires pour les réaliser (équipements, services...) documents pédagogiques... 4 - Réunions intermédiaires et complémentaires pour affinage des potentielles synergies identifiées 5 - Analyse des parties prenantes impliquées et de la gouvernance en place	1 - Elaboration du document de présentation 2 - Rédaction d'un accord d'engagement dans la démarche 3 - Rédaction d'un document méthodologique

Point à mi-parcours

Jusqu'à l'étape 4, différents moments sont venus animer la démarche. Les bureaux d'études et le COTECH ont pu cibler et mobiliser un nombre significatif d'entreprises du territoire, à partir de l'élaboration d'une base de données précise sur les acteurs locaux. Ainsi ces temps ont permis de circonscrire un certain nombre d'actions potentielles au regard des besoins et des demandes des personnes engagées.

P lusieurs mobilisations, des besoins qui remontent du terrain

Après une réunion plénière de présentation de la démarche et 5 ateliers participatifs qui ont réuni plus de 30 acteurs socio-économiques du territoire, des premières pistes d'actions ont été mises en avant dès le mois de juillet 2017.

A la suite de ces premiers échanges, des groupes de travail spécifiques se sont tenus d'octobre à décembre 2017 avec pour objectif principal de définir des actions opérationnelles à mettre en place durant l'année 2018 et au-delà. **12 actions ont alors été établies pour la feuille de route :**

	Plateforme collaborative	Développer et mettre en place une plateforme collaborative répondant aux besoins des acteurs économiques
	Club d'entreprises	Développer et promouvoir un réseau d'entreprises sur le territoire
	Mutualisation RH	Etudier les modalités de structuration d'un groupement d'employeur et création d'un espace « emplois partagés »
	Mutualisation logistique	Intégrer un espace « gestion des flux » à la plateforme collaborative
	Mutualisation crèche ou lieu multiservice	Partager la création et la gestion d'une crèche et partager un lieu de détente ou de restauration
	Mutualisation outils, matériels et véhicules	S'appuyer sur la plateforme pour partager outils et matériels
	Mutualisation entretien espaces communs	Partager les coûts d'entretien des espaces verts ou communs
	Mutualisation formations et audits	Partager les coûts de formation ou d'audit
	Mutualisation collecte de déchets	Mettre en place une collecte de déchets optimisée
	Gestion des déchets verts	Stockage et traitement des déchets verts sur des centres privés
	Valorisations des déchets	Optimiser la valorisation de certains déchets : poches plastiques, coquilles d'huitres, plastiques...
	Projet collaboratif produits locaux	Valoriser les produits locaux



Développer une plateforme collaborative et un club d'entreprises

Constat : trouver une coordination inter-entreprises sur le territoire de la CCBBO afin de mieux se connaître et d'établir plus facilement des échanges (synergies et mutualisations).

Enjeux : Développer une plate-forme numérique collaborative afin d'ouvrir un « lieu » commun aux acteurs du territoire. Stimuler des collaborations et engager une dynamique collective.



Pistes d'actions :

- ◆ **Action 1 :** Développement d'une plate-forme collaborative d'échanges (Déjà développée et présentation officielle de l'outil en mars 2018, <https://www.partageonsnosressources.bzh>).
- ◆ **Action 2 :** Création d'un club d'entreprises (constitué depuis avril 2018 autour d'une quinzaine d'acteurs, « Les entrepreneurs du Blavet à la Ria »)



Mutualisation de ressources humaines, matériel, services, locaux...



Constat : Les acteurs locaux du territoire désirent mettre en place diverses mutualisations afin d'améliorer la vie quotidienne des entreprises mais également des salariés qui y travaillent. S'il est question de faire des économies, un intérêt partagé pour l'optimisation des ressources locales émerge dans les pratiques de chacun. Ces mutualisations laissent entrevoir une émulation plus large en faveur d'une dynamique de collaborations plus systématique.

Enjeux : Réduire les coûts d'exploitation et rationaliser les dépenses de fonctionnement en mutualisant les achats ou les services. Favoriser la main d'œuvre locale et permettre le maintien et la création d'emplois durables.

Pistes d'actions :

- ◆ **Action 3 :** Mutualisation de ressources humaines
- ◆ **Action 4 :** Mutualisation logistique
- ◆ **Action 5 :** Mutualisation d'outils, matériels et véhicules
- ◆ **Action 6 :** Mutualisation crèche ou lieu multiservices
- ◆ **Action 7 :** Mutualisation entretien des espaces communs
- ◆ **Action 8 :** Mutualisation des formations et audits
- ◆ **Action 9 :** Mutualisation de la collecte de déchets

Une première rencontre des acteurs motivés doit se tenir en septembre 2018 dans la zone d'activité du Porzo à Kervignac.

Améliorer la gestion des déchets (Prévention, tri et collecte)



Constat : Depuis la mise en place de la redevance incitative sur le territoire en 2013, les professionnels ont le choix de passer par le service de gestion des déchets de la collectivité ou par un prestataire extérieur. Ainsi, certaines entreprises ont choisi de faire appel à des prestataires extérieurs avec un service peu satisfaisant (prix et transparence sur le traitement). D'autres ont trouvé des solutions « bricolées » mais qui ne sont pas durables... Face à ce constat et aux sollicitations, la CCBBO a décidé de proposer un forfait « prévention » aux professionnels incluant un accompagnement spécifique.

De plus des filières sont déjà en place mais elles pourraient être optimisées. C'est notamment le cas du traitement des déchets verts : une plate-forme privée de déchets verts à Nostang et une déchèterie publique à Merlevenez.

Enjeux : Libérer de la place sur les exploitations, éviter que cela devienne un frein à la croissance des entreprises et favoriser une gestion cohérente des déchets.

Pistes d'actions :

- ◆ **Action 10 :** Gestion des déchets (proposition d'accompagnement de la mise en place d'une application dédiée à la collecte des coquilles d'huîtres et des huiles « mécaniques »)
- ◆ **Action 11 :** Valorisation des déchets

Produire et consommer local



Constat : Choux de Lorient, carottes de Plouhinec, huîtres de la ria d'Étel, confection locale, guide des producteurs... Le territoire fourmille d'initiatives individuelles et collectives, mais également de ressources. Il s'agit aujourd'hui de les appréhender pour les faire dialoguer. Plusieurs idées ont émergé des ateliers comme la réalisation d'un guide des producteurs locaux ou l'organisation d'une foire réservée à la production locale. L'idée de créer un atelier de type légumerie ou un lieu de transformation mutualisé a été également largement discutée. Les acteurs présents ont pointé le fait qu'il ne fallait pas multiplier les canaux de diffusion et éviter de faire des doublons avec les outils existants à l'exemple du site « Savourer la Bretagne ». Des exemples de projets collaboratifs ont été présentés, comme le projet « Cœur Paysan » de Colmar, ou à un niveau local, le magasin Beg Runio à Queven, le drive fermier de Languidic ou encore le Verger de Baud.

Enjeux : Développer la production locale consommée localement, développer des débouchés locaux pour les entreprises du territoire, limiter les impacts environnementaux, notamment liés à l'approvisionnement.

Pistes d'actions :

- ◆ **Action 12 :** **Projet collaboratif autour de la vente des produits locaux** (visite des halles de Kervignac et accompagnement de la Chambre d'Agriculture dès le mois de février 2018 à l'initiative de la CCBBO).



Les prochaines échéances

Etape 4 : Programme de la démarche d'écologie industrielle et territoriale (janvier- octobre 2018)

L'objectif de l'étape 4 est de continuer l'accompagnement des acteurs engagés par des rendez-vous de travail et des mobilisations autour des thématiques repérées. Les bureaux d'études ainsi que les membres du COTECH apportent alors leur soutien aux différents porteurs de projets. De nouveaux acteurs seront également contactés pour compléter les mutualisations et intégrer les synergies proposées dans le plan d'actions. La base de données constituée dès le départ de la démarche sera alors remobilisée afin d'identifier les acteurs à rencontrer en priorité et de mesurer les gisements.

Etape 5: Elaboration d'un document de présentation "projet d'écologie industrielle et territoriale"

Prévue entre l'automne 2018 et la fin de la démarche en mars 2019, cette dernière étape sera celle du déploiement du projet commun d'Ecologie Territoriale et Industrielle.

L'objectif est de mettre en œuvre les actions du plan en s'appuyant, en particulier sur le club d'entreprises (afin d'assurer le relais et la pérennité de la démarche).

Il s'agira également d'assurer un volet communication et d'initier des idées en matière de gouvernance à la suite de l'accompagnement par les bureaux d'études.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Cécilia Gannat
(Chargée de mission « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », CCBBO), cecilia.gannat@ccbbo.fr